



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

budget : services extérieurs

Question écrite n° 84350

Texte de la question

M. Frédéric Lefebvre attire l'attention de M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique sur le rapport d'information de la commission des finances de l'Assemblée nationale sur l'évaluation de l'action de la douane dans la lutte contre les fraudes et trafics. Depuis les attentats du 11 septembre 2001 aux États unis la douane est désormais chargée d'une nouvelle mission de sûreté et de sécurité portant sur les échanges internationaux de marchandises, afin de prévenir la menace terroriste. L'Union européenne, sous l'impulsion des États unis et en lien avec les normes de sécurité préconisées par l'Organisation mondiale des douanes, a instauré à ses frontières une surveillance accrue pour toutes les marchandises venant des pays tiers. Aussi, pour sécuriser le commerce international et la chaîne logistique, la douane met en œuvre le système communautaire Export control system (ECS) dont l'objectif est d'améliorer la traçabilité des flux marchands au sein de l'Union. Toutefois, bien que les administrations douanières européennes appliquent les mêmes normes réglementaires, la mise en œuvre pratique de ces normes communes reste du ressort de chacun des États membres. Par conséquent, il existe une grande disparité de pouvoirs et d'organisation entre tous les États membres. Les contrôles ne sont pas harmonisés et demandent un approfondissement de la coopération sur le ciblage entre les administrations douanières. Alors que le fret maritime est de plus en plus sensible à la menace terroriste, il interroge le Gouvernement sur les mesures qui pourraient être entreprises afin d'améliorer le partage des profils de ciblage entre les administrations douanières européennes.

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Lefebvre](#)

Circonscription : Français établis hors de France (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 84350

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Économie, industrie et numérique

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 juillet 2015](#), page 5112

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)